



→ LES CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC

Type de démarche : Co-construction

Budget consacré : 50 000 € de fonctionnement

Porteur de projet : Service Espace public et citoyenneté

Appel à idées

Dépôt de projet

- Dépôt en ligne ou en présentiel.
- Le projet peut être porté par un ou plusieurs citoyens ou encore un collectif.

> 5 projets déposés par mois en moyenne

> 1 journée à 3 mois de travaux

Phase d'étude

Étude du projet par la municipalité

- Étude de faisabilité en collaboration avec le(s) porteur(s).
- Sélection des projets sur la base de l'étude.
- Recherche de financement.

Descriptif de la démarche

Les Chantiers ouverts au public offrent la possibilité à chacun de **prendre part collectivement à la réalisation de petits travaux publics**. Chaque projet est le fruit d'une initiative citoyenne déposée à la mairie et se voit attribué du matériel ainsi que l'assistance technique des services municipaux. Les habitants sont ensuite invités à **agir directement et concrètement sur leur cadre de vie**, accompagnés par les services de la ville. Le site de la ville de Grenoble recense à cette fin les Chantiers ouverts au public et propose un court descriptif, des informations pratiques (dates et lieux) et des coordonnées pour prendre contact avec le chef de projet.

Quelques exemples de réalisation :

- La réalisation dans un parc d'un tipi à l'initiative d'une association de country à la recherche d'un espace de pratique, d'une association de couture et d'une conteuse.
- La création d'une aire ludique pour enfants.
- L'élaboration de mobiliers urbains (bancs...).
- La fabrication d'un mur végétalisé.

Concertation & co-construction

Mobilisation des citoyens sur les projets retenus

- Concertation des riverains et citoyens concernés.
- Co-construction du projet final avec le(s) porteur(s) de projet.

Travaux participatifs

Chantier ouvert au public

- Co-construction des aménagements par les citoyens volontaires aidés des services municipaux.



Objectifs de la collectivité

Les Chantiers ouverts au public partent du constat du manque d'intérêt des citoyens vis-à-vis de l'espace public et d'un désinvestissement au sein de ce dernier. A cela s'ajoute une volonté de ne pas limiter le citoyen à un consommateur de service public. Ce dispositif permet de **créer de nouveaux usages** en laissant libre cours à l'imagination des habitants, favorisant ainsi l'**élaboration d'aménagements sensibles et adaptés aux besoins et attentes**. Il opère ainsi une réappropriation de l'espace public par les usages et une responsabilisation des citoyens.

Le déploiement de ce dispositif par la municipalité semble avoir répondu à une volonté de **favoriser le réinvestissement et la réappropriation d'espaces publics délaissés** par les citoyens. Dans cette logique, le dispositif semble autant favoriser la création de bonnes politiques que la formation de bons citoyens. D'une part, le choix de **laisser l'initiative des projets aux citoyens** permet d'assurer une reconquête de ces espaces par des habitants dotés d'une certaine expertise d'usage. D'autre part, la municipalité s'engage à **apporter son expertise technique et administrative aux citoyens**.

Analyse thématique



Outils numériques

→ Le site internet de la ville de Grenoble propose une **cartographie interactive** des différents chantiers ouverts au public. Il est ainsi possible de consulter l'état d'avancement d'un chantier, de prendre connaissance de ses objectifs et de sa durée ou encore de se porter volontaire afin de participer à l'élaboration de ce dernier. La carte en ligne permet d'apporter **une dimension géographique à la démarche** : celle-ci permet aux habitants de favoriser les chantiers à l'œuvre autour de leur lieu de résidence par exemple.



Inclusion des citoyens

→ Les réseaux de proximité (et tout particulièrement via les maisons de quartier) s'avérant puissants pour mobiliser les habitants lors des chantiers ouverts au public, la représentativité des projets est importante. Pour autant, **l'initiative revient le plus souvent à une population relativement homogène**. Le service Espace public et citoyenneté en charge de cette démarche envisage de mobiliser des agents sociaux, et notamment de collaborer avec le CCAS, pour atteindre des publics difficilement mobilisables. Les chantiers peuvent également prendre la forme d'occupation ponctuelle de l'espace public.



Place des acteurs tiers

→ Les Chantiers ouverts au public permettent une **co-construction permanente avec les citoyens** à chaque étape de la conduite des projets : de l'initiative à la réalisation de ces derniers en passant par les phases d'étude et de recherche de financement. Les citoyens disposent ainsi d'une réelle capacité d'initiative, de décision et d'action qui résulte d'une délégation par les élus d'une part de leur pouvoir sur les petits travaux publics.



Les succès

- **Un dispositif mobilisant les citoyens à chaque étape** de la conduite d'un projet.
- **Un succès quantitatif**, tant du côté des initiatives que de celui des participants aux travaux.
- **Un moindre coût de construction** comparé à un chantier traditionnel.

Les difficultés

- Une démarche victime de son succès et génératrice d'une **lourde charge de travail** pour le service dédié dont résulte une **difficile priorisation** des demandes.
- **Une mobilisation des services municipaux** à construire pour garantir le bon accompagnement des chantiers.



LE PETIT PLUS !

L'opportunité pour citoyens et agents municipaux de se rencontrer et d'échanger dans un moment convivial.

« L'objectif, c'est de créer de l'usage (et laisser les citoyens le faire), mais aussi de libérer l'imagination des gens. »

Franck QUÉRÉ, Responsable du service Espace public et citoyenneté

CONTACT

- **Franck QUÉRÉ**,
Responsable du service espace public et citoyenneté /
franck.quere@grenoble.fr
Tél. : 04 76 44 99 87